

Fin des pesticides, les alternatives existent

Aude KERDRAON.

La Maison de la bio, le Syndicat de Bassin de l'Elorn, l'association Fleurs et paysages du Pays de Daoulas et l'association Café jardin de Saint-Urbain organisent des animations ce week-end.

Pourquoi ? Comment ?

Que dit la loi Labbé ?

Depuis le 1^{er} janvier 2019, la loi Labbé interdit aux particuliers d'utiliser des produits phytosanitaires au jardin ou de les stocker chez eux. Les particuliers ont l'obligation de déposer leurs vieux produits en déchetterie. Cette loi vise à protéger la santé de chacun, et l'environnement. « Si rien n'est fait, la facture sera extrêmement lourde pour la société dans les années à venir », prévient Jérôme Vassal du Syndicat du bassin de l'Elorn.

Comment se débarrasser des pesticides ?

Fin 2018, le Syndicat de Bassin de l'Elorn et la Maison de la bio ont organisé des actions pour sensibiliser les particuliers au jardinage au naturel dans les déchetteries de Daoulas, Plouédern, Bodilis, Guipavas et du Spemot à Brest. « Ces opérations nous ont déjà permis de récolter près de 500 kg. À la fin de l'année, nous avons atteint la tonne », précise Jérôme Vassa, qui rappelle que ces dépôts dans les déchetteries sont gratuits.

Où trouver les informations nécessaires ?

Une conférence sur le thème « Les traitements naturels au jardin », organisée par l'association Fleurs et Paysages du Pays de Daoulas, se tiendra le vendredi 25 janvier à la salle Keromnes à Daoulas, à 20 h 30. Elle sera animée par Alain Bars de la Maison de la bio. Ce premier rendez-vous sera suivi, le samedi 26 par une seconde conférence sur « Entretien son jardin au naturel, désherber, enrichir, traiter », organisée par l'association Café jardin de Saint-Urbain. Elle aura lieu le samedi 26 janvier à la salle Ty Kreis Ker de Saint-Urbain, à 15 h, et sera animée par Charly Rio de la Maison de la bio.

« Ces conférences donneront les clés pour aider à repenser à son jardin et jardiner au naturel, souligne Alain Bars. Nous expliquerons, par exemple, que le gros sel est une fausse bonne idée pour brûler les mauvaises herbes car il stérilise complètement le sol, ou encore pourquoi les pesticides autorisés ne sont pas sélectifs et tuent tous les insectes. Pas seulement les pucerons mais aussi les coccinelles ou les abeilles. »

Par ailleurs, l'association Café jardin de Saint-Urbain organise à cette conférence, une collecte de produits phytosanitaires stockés dans les cabanons des jardins.

Que faut-il faire maintenant pour entretenir son jardin ?

« Il faut changer son état d'esprit et apprendre à laisser quelques

trèfles ou fleurs dans la pelouse ou accepter que de l'herbe pousse entre les dalles », note Jérôme Vassal. Et pour avoir un jardin harmonieux et naturel, le particulier peut planter des plantes locales, utiliser les plantes et les animaux auxiliaires pour lutter contre les maladies et les ravageurs, alterner les cultures, adopter le paillage, etc.

www.ecodds.com pour trouver la déchetterie la plus proche de chez vous.



Les différents acteurs du territoire rappellent qu'il est absolument interdit et dangereux de jeter les pesticides à la poubelle ou dans les canalisations.